

Postulat pour un emplacement pour le futur skatepark

Suite à différentes décisions récentes de notre Conseil, j'invite la Municipalité à étudier la construction d'un skatepark sur la parcelle communale dite « Gubler ». Le Conseil communal n'ayant pas voulu, pour l'instant, de construction sur cet emplacement, ce serait une façon d'utiliser ce terrain d'une façon optimale.

Selon le préavis N° 151, le parc devra être ouvert au public et cet emplacement offre plusieurs avantages :

- Il est situé au Centre-ville et donc accessible à tous les jeunes facilement
- Il est à proximité d'une école et de la future UAPE
- N'ayant que peu d'habitations à proximité, le bruit éventuel ne devrait pas être un obstacle.
- Possibilité de synergie avec le terrain multi-sports proche.

Afin d'éviter les problèmes de bruit, ce skatepark devra être construit en béton, à l'instar de Gland ou Prangins qui viennent d'en inaugurer chacun un et qui pourraient servir de référence.

Je demande à la Municipalité de s'approcher des spécialistes de skatepark comme l'ont fait ces deux communes et de réaliser une installation qui convienne parfaitement à la pratique de ce loisir.

Afin d'accélérer le processus et vu que de nombreuses discussions sur le sujet ont déjà eu lieu que ce soit devant ce Conseil, en commission ou nul doute en Municipalité, je demande que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Jean-Pierre Vuille
2 juin 2014